



FCV-VWG

Fédération des Communes Valaisannes
Verband Walliser Gemeinden

Département de l'économie et de la
formation
M. le Conseiller d'Etat, Christophe Darbellay,
Place de la Planta 1
1951 Sion

Monthey/Brigue, 31 octobre 2018

Temps de travail des élèves de 1H à 2H – Consultation des partenaires

Monsieur le Conseiller d'Etat,
Mesdames, Messieurs,

Nous avons étudié de manière approfondie les documents mis à notre disposition dans le cadre de la consultation citée en marge et nous permettons de prendre position comme suit :

Une augmentation du temps de travail des élèves des classes 1H et 2H aurait certainement des conséquences au niveau de l'organisation, des ressources et des finances pour les communes. Ces effets ne sont cependant pas prépondérants et les communes sont à même d'y répondre de manière adéquate.

Il s'agit plutôt, et surtout, d'une question pédagogique qui doit être clarifiée et analysée par les professionnels. Nous nous référons donc aux avis des directeurs d'écoles et des associations d'enseignants, qui doivent répondre à cette question d'un point de vue purement pédagogique. Le respect du bien-être, des capacités, des possibilités de développement et des besoins de l'enfant doivent être au centre des considérations.

Nous vous remercions par avance d'avoir pris connaissance de nos remarques et d'en prendre compte lors de vos futures prises de décisions.

En vous remerciant d'avoir pris la peine de nous consulter, nous vous prions de croire, Monsieur le Conseiller d'Etat, Mesdames, Messieurs, à l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le Président

Stéphane Coppey

La Secrétaire générale

Eliane Ruffiner-Guntern